

## Séance du 18 mai 2009

**Présents** : Serge COLLAVINO, Maire, Jacqueline JACOB, Marie-Josèphe ZABA, Patrick THIBERT, Philippe WOLTERS, Jean-Louis BAUDOIN, Isabelle LENET, Gérard MOUGENOT, Jean-Philippe BOUTON, Catherine PION, Didier BERNARD.

**Secrétaire de séance** : Jacqueline JACOB

### 1- ECOLES NUMERIQUES RURALES

Le Maire présente au Conseil un courrier du sénateur Alain HOUPERT concernant le programme « Ecoles numériques rurales » (Ministère de l'Education Nationale et AMRF) . Dans ce courrier il est proposé aux 5 000 premières communes de moins de 2000 habitants qui en feront la demande de les doter d'une subvention à hauteur de 80% pour l'achat d'équipements numériques destinés à leurs écoles primaires: tableau blanc interactif, ordinateurs portables, accès au haut débit.

Le Conseil, très intéressé par le projet, prendra contact avec le Bureau du SIVOS pour étudier cette proposition.

### 2- PLACEMENT FINANCIER

Etant donné que le 1<sup>er</sup> placement financier des produits de la vente des terrain en ZA « les Bonnes Filles » arrive à échéance en juin prochain et que les taux des comptes à terme sont au plus bas actuellement, le Conseil décide de replacer les 250 000 € destinés à l'achèvement des travaux de voirie de la ZA qui seront réalisés une fois les terrains urbanisés, en bons du Trésor (sans risque) pendant 2 ans à 3.50 %.

### 3- SOUVENIR FRANÇAIS

Le maire fait lecture au Conseil d'une lettre de M. Rebourgeon, Conseiller Général du Canton, proposant à la commune de soutenir financièrement l'Association « Le Souvenir Français » qui a pour mission de réhabiliter les monuments commémoratifs.

Le Conseil décide de ne pas adhérer à cette association.

### 4- COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : ZAC de la « Berlotte »

Le Maire informe le Conseil de la création d'une commission ad-hoc de conciliation, formée au sein de la Communauté d'Agglomération. Composition de la commission : 5 membres désignés par le Président de la Communauté d'Agglomération et 5 membres désignés par le maire de Levernois. Cette commission prendra en compte la situation existante et aura pour objectif, dans le cadre d'un avant-projet, de rechercher une approche convergente du dossier par les différentes parties concernées (Commune de Levernois, acheteurs et vendeurs des parcelles et Communauté d'Agglomération).

### 5- CREATION DU SENTIER PEDAGOGIQUE

#### Abandon de parcelles privées au profit de la commune de Levernois

Le Maire informe le Conseil que les propriétaires des terres situées rive droite de la Bouzaise, entre la rue du Moulin et le pont des Vignottes, ont accepté l'abandon d'une partie de leurs parcelles afin de créer le sentier pédagogique.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- Déclare accepter l'abandon des parcelles au lieudit "Les Vignottes" cadastrées :  
ZC 231 et 234 appartenant à M. Didier MAROLLEAU  
ZC 237 appartenant à M. André MONNOT  
ZC 235 appartenant à M. Adrien BEAUVOIS  
ZC 239 appartenant à Melle Julie CLEMENT
- Charge le Maire de signer les actes correspondants

Le Maire informe le Conseil que les Consorts MASSON représentés par Mme MASSON de Levernois ont accepté l'abandon de leurs parcelles cadastrées A 739 et 740 afin de faciliter un éventuel aménagement paysager de la Rue du Moulin.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- Déclare accepter l'abandon des parcelles lieudit "Le Village" cadastrées :  
A N°739 et 740 appartenant aux consorts MASSON
- Charge le Maire de signer les actes correspondants

## 6- DIVERS

### ▪ Arrêt maladie de M. Zeise

Le Conseil accepte le remboursement de salaire de 411.40 € des Assurances Benoit pour la période d'arrêt maladie de M. Zeise du 25/10/2008 au 13/11/2008.

### ▪ Parcelle à l'entrée du village

Une convention d'utilisation précaire d'une partie de la parcelle communale ZC N°1 a été signée avec M. Caillat, propriétaire de la carrosserie du village, pour le stationnement de quelques véhicules. En contrepartie, M. Caillat s'engage à tondre la totalité de la parcelle.

### ▪ Stage d'entreprise

L'école de cirque « La Balle au Bond » a installé son chapiteau sur le terrain communal du mercredi 20 au vendredi 23 mai pour l'organisation de stages d'entreprise, en échange de quoi il pourrait être organisé, en juillet, des ateliers de cirque pour les enfants. Des précisions seront fournies ultérieurement.

### ▪ 14 juillet :

Vu que le 14 juillet tombe un jour de semaine, il y aura simplification des festivités.  
Au programme :

- Après-midi : concours de boules et jeux pour les enfants.
- Pique-nique sur la place en soirée avec repas tiré du sac. (Boissons et dessert offerts par la commune)
- Feux d'artifices à Sainte-Marie-la-Blanche (en coopération intercommunale). Trajet à pied pour les sportifs ou en covoiturage organisé pour les autres.

D'autres précisions vous seront communiquées début juillet.

## 7- INFORMATIONS

- Rappel : ne pas jeter dans la Bouzaise les tontes des pelouses et autres déchets verts.

- Stationnement sur la place:

Après la réfection de la place, il fallait empêcher les gros camions d'accéder afin de protéger le revêtement. La plate-bande le long de la rue du Golf a donc été aménagée à cet effet et les voitures s'y garent perpendiculairement. Mais à l'usage on s'aperçoit que ce stationnement présente des inconvénients:

- sortie en marche arrière côté rue dangereux en raison du manque de visibilité (si un accident survenait, la responsabilité de la commune serait engagée).
- voitures parfois trop avancées sur la plate-bande qui peuvent abîmer les plantations.
- fleurs et arbustes masqués par la présence des véhicules (dommage pour le visuel sur les fleurs)

On conseille donc aux personnes de se garer à un autre endroit lorsque des emplacements sont disponibles, ce qui est souvent le cas.

### Tournage d'un court-métrage dans la région CASTING

Tournage du film « LE CYGNE » par la Société « Moteur, sil vous plaît » qui sera diffusé sur CANAL+.

La société recherche des figurants (hommes et femmes entre 30 et 60 ans) pour tourner une scène d'installation de marché à NOLAY

le samedi 13 juin de 9h30 à 13h30 environ.

La figuration ne sera pas rémunérée.

Si vous êtes intéressés, contactez :

le 06 69 70 35 54

[castinglecygne@gmail.com](mailto:castinglecygne@gmail.com)

Les techniciens et acteurs séjourneront dans les hôtels et chambres d'hôtes de Levernois et la restauration de l'équipe se fera sur le terrain de jeux et sur les lieux de tournage.